

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

OBJET : Commune des Pennes-Mirabeau - Aménagement et sécurisation de l'esplanade du moulin de Pallières - Aide exceptionnelle à l'investissement 2020.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de la redynamisation du centre ancien et dans la continuité de l'année de la gastronomie, la commune des Pennes-Mirabeau a fait remettre en fonctionnement le moulin de Pallières, avec la volonté d'en faire un point d'ancrage pour des visites pédagogiques ou touristiques ainsi que pour des manifestations liées au patrimoine. La rue de la lanterne et l'esplanade située devant le moulin ne sont pas aujourd'hui aménagées pour recevoir un afflux important de personnes. Par ailleurs, l'activité du moulin ainsi que son entretien nécessitent l'aménagement d'une voie carrossable permettant les livraisons de grain et l'acheminement de machines.

Le projet consiste en plusieurs aménagements et travaux :

- pose de barrières en bois pour protéger les surplombs ;
- traitement d'espaces non-carrossables en stabilisé afin de pouvoir maintenir une capacité d'infiltration ;
- végétalisation de ces espaces avec la plantation d'essences méditerranéennes ;
- création d'une stationnement PMR ;
- installation de mobilier en bois (tables de pique-nique, bancs et corbeilles) et d'un éclairage public composé de 17 candélabres.

Pour ce projet, la Commune ne bénéficie pas d'autres subventions. La participation exceptionnelle du Département pourrait s'élever à 210 000 € sur une dépense subventionnable de 300 000 € HT, conformément au détail joint en annexe 1.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

